

ce qui concerne le Conseil de la santé afin que la prospective n'aille pas seulement jusqu'aux Jeux olympiques de 1976, mais loin vers l'avenir. Le ministre pourrait peut-être nous dire si oui ou non nous avons une chance de voir les Jeux olympiques de 1976 se dérouler sur notre sol. Je propose que nous préparions l'avenir de façon générale et non seulement les Jeux olympiques de 1976 et que nous prenions des dispositions pour que le Conseil de la santé s'occupe activement de renforcer les talents naturels de nos athlètes.

L'hon. M. Munro: N'oubliez pas notre contribution aux Jeux Canadiens à Halifax.

M. Forrestall: Je remercie bien chaleureusement le gouvernement pour les Jeux d'hiver de 1969. J'invite avec cordialité tous les membres de la Chambre à inclure dans leurs projets de vacances une brève excursion dans l'Île du Prince-Édouard, une petite randonnée le long de la piste de Cabot et un week-end à Halifax en 1969.

M. Francis: Monsieur le président, j'aimerais dire quelques mots cet après-midi à propos des remarques faites par le ministre lorsqu'il a présenté le budget au comité, avec beaucoup de compétence. Les deux premiers porte-parole de l'opposition, le député de Simcoe-Nord et le député de Winnipeg-Nord Centre, qui n'est malheureusement pas ici en ce moment, ont parlé du ministère et de son fonctionnement. Je ferai de mon mieux pour commenter leurs observations.

Sous la rubrique des affectations du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, figurent à la page 342 du budget révisé des crédits d'environ 1.6 milliard de dollars, dont 132 millions doivent être votés. Le reste est autorisé par la loi. Il nous faudrait, en outre, examiner les dépenses au titre de la sécurité de la vieillesse, qui figurent au bas de la page 5 du budget et qui sont assez importantes. Le total s'élève à 1,581 millions de dollars. Fait très intéressant à noter, les principaux porte-parole des partis de l'opposition ont traité en termes généraux de ce qu'ils estimaient être les fonctions du ministère et des secteurs où ils conviendrait d'établir d'autres priorités. À mon avis, leurs déclarations faisaient nettement contraste avec le ton des échanges entre le président du Conseil privé et le chef de l'opposition, qui ont eu lieu plus tard au cours du débat. Les discours précédents ne portaient que sur les secteurs où le ministère devrait dépenser davantage. La déclaration subséquente portait sur le budget et les autres engagements du ministère.

[M. Forrestall.]

Le député de Simcoe-Nord en particulier, au cours d'un exposé que nous avons tous fort goûté, j'en suis sûr, déplorait, par exemple, les initiatives insuffisantes du ministère dans le domaine de l'hygiène mentale. Il a oublié les subventions à l'hygiène mentale que ce ministère accorde depuis 1947. Il songeait, je suppose, probablement au fait que le gouvernement fédéral n'a pas encore accepté de partager les frais des institutions psychiatriques. Il s'agit de frais d'exploitation et non de frais d'établissement. On a souligné à quelques reprises la nécessité d'entreprendre de nouvelles recherches. On s'est élevé énergiquement contre le manque de recherches sur les moyens à prendre pour dissuader les gens de fumer en leur démontrant, par exemple, les effets nocifs du tabac en général. Inutile de dire que tous les députés désirent vivement que la priorité soit accordée dans le budget aux domaines dont a parlé, avec tant d'à-propos, le député de Simcoe-Nord, et que, si possible, des crédits supplémentaires soient affectés à ces fins.

• (4.00 p.m.)

Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) est allé beaucoup plus loin encore en signalant que l'on devrait accorder une importance de premier plan aux travaux de recherche et autres destinés à juger du montant d'une pension équitable, des mesures de dédommagement nécessaires en raison de l'inflation et ainsi de suite.

Cela m'amène à dire que c'est dans ce domaine-ci surtout que le groupe auquel appartient le député de Winnipeg-Nord-Centre démontre sa myopie. Lui et les gens de son parti s'entendent parfaitement lorsqu'il s'agit de distribuer des richesses. Toute leur campagne électorale comme leur organisation politique se fondent sur des considérations relatives à des dépenses supplémentaires en vue de nombreuses mesures qui seraient sûrement avantageuses, mais ils insistent beaucoup moins sur la façon de créer de l'argent. Lorsqu'il s'agit de la répartition des crédits, les représentants au Parlement doivent assumer leurs responsabilités et songer à l'ensemble des dépenses.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre dira, je le sais, que le pays a les moyens de faire ces dépenses. Ce représentant et d'autres députés nous présentent de temps à autre une solution comme celle-ci: les dépenses pour la Santé et le Bien-être social sont un placement et de ce fait, ne sont pas inflationnistes, car elles suscitent un accroissement de productivité proportionnel au montant dépensé; il n'y